



Cadre réservé à la mairie

Dossier n°2020/

Nom de l'association

# Dossier de demande de subvention

## Année 2022

### Le parcours de votre demande en 5 étapes

- 1 Dépôt de la demande de subvention par l'association**

L'association devra déposer ce dossier dûment complété à l'attention de :  
[M. James WALKER Mairie de Publier - Place du 8 Mai 1945 74500 PUBLIER](#)

**Au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2021**
- 2 Enregistrement et instruction de la demande de subvention**

La commune contrôle la recevabilité des documents : formulaires, pièces à joindre impérativement (cf page 2), conventions, justificatifs, ...

**Période : Décembre 2021**
- 3 Décision**

Votre demande de subvention sera instruite par la Commission des finances puis présentée en Conseil d'Administration.
- 4 Versement de la subvention**

La Direction Générale des Finances (DGFIP), par l'intermédiaire du Trésorier, effectue un contrôle des pièces transmises avant le versement effectif des aides financières.
- 5 Rendre compte de l'usage de la subvention**

L'association bénéficiaire s'engage par avance à fournir un compte-rendu détaillé de l'usage des fonds attribués, avant toute nouvelle demande.

Données personnelles :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Publier pour la gestion de sa base de données associative. Elles sont conservées durant 1 an et sont destinées aux responsables de la commune ayant à instruire les dossiers de subvention. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en envoyant votre demande à [mairie@ville-publier.fr](mailto:mairie@ville-publier.fr)

# Attribution de subventions pour l'année 2022

Nous retenons deux principes :

- Une association est parfaitement responsable et libre de l'approche de ses dépenses.
- Le Conseil Municipal doit répondre de l'emploi des fonds publics.

La subvention en numéraire focalise l'attention beaucoup plus que les soutiens en nature qui prennent la forme de mise à disposition de locaux ou de matériels. En fait qu'elle soit en numéraire ou en nature, la subvention pèse de la même façon sur le budget communal donc sur les ressources de la collectivité et sa capacité à investir. Elles doivent donc être suivies avec le même souci de rigueur.

En fait, il appartient au Conseil Municipal de s'entourer de toutes les garanties qui lui semblent nécessaires pour justifier du bon usage des moyens alloués au regard des règles de l'emploi de fonds publics.

Certains éléments ont pu conduire la commission d'attribution à émettre un avis réservé ou défavorable sur une subvention de fonctionnement ou de moyen. En 2021, il a été ainsi relevé le report en réserve non justifié de la subvention accordée l'année précédente, la fréquence et le poids des remboursements ou des cadeaux, l'importance des équipements sportifs individuels systématiquement offerts, l'existence de primes aux joueurs, la part majoritaire de membres du club extérieurs à la commune. Sur ces points, il appartient à la commission qui examine les demandes de correctement renseigner le conseil municipal pour qu'il prenne une décision éclairée éventuellement assortie de réserves.

Notons qu'en 2021, une enveloppe significative avait été votée afin de soutenir les initiatives en cours d'année pour animer notre commune. A ce titre, nous remercions toutes les associations et tout particulièrement : le Sauvage de Publier, Publier Triathlon et Accordéon Passion.

## PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER

- le compte-rendu de votre dernière assemblée générale.
- les documents comptables de l'association
- le budget prévisionnel
- Un IBAN du compte de votre association (A fournir à chaque demande)

En cas de changement de statuts, joindre une copie, avec le récépissé de la Préfecture.

***N.B : Tout dossier incomplet et/ou hors délai ne sera pas traité.***

## Besoin d'aide pour remplir le dossier de demande de subvention ?

Mairie de Publier  
James WALKER  
Place du 8 Mai 1945  
74500 PUBLIER  
+ 33 (0) 4.50.70.82.14  
[j.walker@ville-publier.fr](mailto:j.walker@ville-publier.fr)

## VOTRE ASSOCIATION

Nom de l'association :	
Adresse siège social :	
Tel fixe :	Portable :
Adresse mail de l'association (ou de son responsable) :	
Déclaration au journal officiel (loi 1901) :	
N° RNA (Répertoire National des Associations) :	
N° SIRET :	

## VOTRE BUREAU OU COMITÉ DIRECTEUR

Président	Nom et prénom
	Adresse
	Tel fixe
	Tel mobile
	E-mail
Trésorier	Nom et prénom
	Adresse
	Tel fixe
	Tel mobile
	E-mail
Secrétaire	Nom et prénom
	Adresse
	Tel fixe
	Tel mobile
	E-mail
Membre CA	Nom et prénom
	Adresse
	Tel fixe
	Tel mobile
	E-mail
Membre CA	Nom et prénom
	Adresse
	Tel fixe
	Tel mobile
	E-mail

## VOTRE ACTIVITÉ

--

### AVEZ-VOUS PARTICIPÉ EN 2021

	OUI	NON	Si oui, description
A des animations organisées par la Ville ?			
A des activités Extra scolaires le mercredi ou le samedi (uniquement A destination des scolaires)			

### IMPLICATION DES BÉNÉVOLES DANS LES MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS ORGANISÉES PAR LA COMMUNE (ou en partenariat)

Ma mairie est attentive à l'aide bénévole que vous voudrez bien apporter avec vos membres aux activités diverses de la commune.

Que pourriez-vous proposer comme implication, activités, services ou animation à destination de la communauté ?

Activité ou service proposé

## VOS ADHÉRENTS OU LICENCIÉS

	2019	2020	2021	Prévison 2022
Nombre d'adhérents résidant à Publier				
Autres adhérents				

## MOYENS DE L'ASSOCIATION ET PRESTATIONS EN NATURE

### PERSONNEL DE L'ASSOCIATION

	OUI	Si oui, effectif	NON
L'association emploie-t-elle des salariés ?			
L'association bénéficie-t-elle de personnels mis à disposition par la commune ?			

### ENCADREMENT DE VOS ACTIVITÉS

TYPE D'ENCADREMENT	EFFECTIFS	Nbre d'heures annuelles estimées	SALAIRES + CHARGES	Frais remboursés par l'association
Bénévoles				
Emplois temporaires				
Emplois permanents				
Intervenants Extérieurs				
TOTAL GENERAL				

Mise à disposition de moyens par la commune

## SYNTHÈSE FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION

Rappel : fournir le dernier compte de résultat et le budget prévisionnel

	2018	2019	2020
Résultat de l'exercice			
Fonds propres de l'association (épargne)			
Dettes de l'association			

### SUBVENTIONS PUBLIQUES PERCUES

	2018	2019	2020
Subvention de fonctionnement commune de Publier			
Autres Subventions Publiques (notez de quels organismes)			

### SUBVENTIONS PRIVEES (SPONSORING) PERCUES

	2018	2019	2020
Aides privées			

## BILAN DU (DES) PROJET(S) RÉALISÉ(S)

Je soussigné(e) .....

Président(e) de l'association ou du club : .....

Déclare exactes et sincères les déclarations portées sur ce dossier.

Fait à .....

Le .....

Signature du Président

## Annexe 1 - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

### DEMANDE DE SUBVENTION LIEE A UN PROJET

SUBVENTION DEMANDEE POUR 2022	
Description du/des projet(s) et objectif(s)	



## Votre budget de cette année

<b>DATE D'ARRÊT DES COMPTES :</b>			
<b>Recettes</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>prévisionnel</b>
Subvention commune de Publier			
Subvention autres et dotations			
Produits financiers			
Recettes exceptionnelles			
Report de subvention non utilisée exercice antérieur			
Publicité et Sponsoring			
<b><i>S/Total Fonctionnement</i></b>			
Equipement			
Location et charges de locaux			
Location de matériels			
Vente d'équipements			
Vente de matériel			
<b><i>S/Total Equipement</i></b>			
Activité de l'association			
Vente de licences			
Manifestations sportives (billetterie, inscriptions ...)			
Autres manifestations (soirée, loto ...)			
Participation des stagiaires aux frais de stage			
<b><i>S/Total Activité de l'association</i></b>			
Autres recettes			
<b>TOTAL</b>			

<b>Dépenses</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>prévisionnel</b>
Fonctionnement et administration			
Frais de secrétariat			
Assurances			
Licences et frais d'engagement			
Fournitures administratives			
Documentation			
Frais postaux et télécommunication, communication			
Honoraires			
<b><i>S/Total Fonctionnement</i></b>			
Immobilier et équipement			
Locations et charges			
Entretien, réparations et aménagements			
Primes d'assurance			
Achat matériel et équipements (sportifs ou autres)			
Maintenance des matériels			
<b><i>S/Total Immobilier et Equipement</i></b>			
Activité de l'association			
Déplacements			
Salaires et charges			
Primes aux joueurs			
Manifestations sportives – Frais d'organisation			
Autres manifestations			
Frais d'arbitrage			
Formation – cadres techniques, juges, arbitres, dirigeants, autres stages			
Représentation et communication de l'association			
<b><i>S/Total Activité de l'association</i></b>			
Cadeaux, frais de représentation			
<b><i>S/Total Frais de promotion</i></b>			
Charges diverses (précisez en annexe)			
Excédent ou déficit de l'exercice			
<b>TOTAL</b>			

## Annexe 2 - RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Commentaires de votre part au sujet de cette demande de subvention ?